



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Que S'est-il Vraiment Dit **au CSE de l'UES Eviden** **du 20 et 21 mai 2026**

POSITION DE LA CFDT

Anticipant un éventuel échec des négociations sur les frais de santé et sur la prévoyance, la Direction a présenté au CSE deux projets de Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE). Ces DUE reprennent les objectifs poursuivis par la Direction en négociations : alourdir exagérément les dépenses des salariés qui souscrivent à l'option conjoint non à charge, réduire sa

contribution aux fonds sociaux santé et prévoyance, fonds dont elle entend décider seule de leur utilisation, sans consultation des représentants des salariés. La CFDT dénonce et s'oppose catégoriquement à ces régressions qui portent atteinte aux intérêts des salariés et à leur famille.

LA RÉUNION EN DÉTAILS

Nouvelle politique d'attribution des lignes fixes et des mobiles

C'est un nouveau projet de réduction des coûts qui vise à diminuer le nombre des lignes téléphoniques attribuées aux salariés. La mise à disposition d'un mobile devra désormais être justifiée par un intérêt professionnel avéré. De même, sauf besoin lié à l'activité, le cumul d'une ligne mobile et d'une ligne fixe ne sera plus autorisée. Les salariés concernés seront contactés par l'IT. Leur manager sera impliqué dans la prise de décision. Espérons que ces réductions se réaliseront dans la concertation et sans coupures intempestives des lignes de téléphone.

Mise à jour de la politique d'utilisation des systèmes et réseaux

Les élus sont consultés sur la mise à jour de la politique d'utilisation des systèmes et réseaux. Les changements opérés par la Direction portent sur les règles de protection des équipements informatiques et sur les logiciels interdits. Les élus ont relevé un certain nombre d'imprécisions et d'incohérences dans cette charte. Ils ont aussi rappelé qu'Atos avait la responsabilité de fournir aux salariés les moyens de respecter ces règles comme préalable. La Direction doit revenir devant

les élus avec une version prenant en compte leurs différentes remarques.

Présentation trimestrielle des données RH

L'UES Eviden comptait 4386 personnes en mars 2026, BULL SAS compris, dont 26% de femmes. Age moyen = 43,64 ans. Variation de l'effectif sur le premier trimestre (hors stagiaire) : moins 20 salariés.

Présentation de la BL Cyber Sécurité Services et orientations stratégiques 2026

Demandé par la CFDT, ce point sur la BL Cyber Sécurité Services en France a enfin pu être réalisé. Cette BL a été fragilisée par une longue période d'instabilité, tant au niveau managérial qu'organisationnel.

La Directrice de la BL s'est voulue rassurante, en actant la fin de cet épisode de turbulences et en annonçant des résultats en amélioration sur le début d'année 2026.

Sur la stratégie, elle a expliqué que les offres de la BL étaient alignées sur les enjeux actuels du domaine de la Cybersécurité : réglementation, cloud, gestion des identités, sécurité des applications, souveraineté et IA.

Sur l'organisation, les changements en cours sont :

- Le regroupement des Directeurs de Projets, Chefs de Projets et Service Delivery Manager
- La fusion des équipes MSS (services managés/run) et intégration au sein du département « Déploiement et Opération Cyber ».
- La fusion d'Audit, Conseil & Pen test
- Le repositionnement des Régions sous la tutelle de la Directrice Cyber France.

Liste des chefs d'établissement par site

Deux mois après la vente de Bull, pas moins de 8 sites Eviden sont encore sans chef d'établissement (Bezons, Echirolles, Les Clayes, Montpellier, Mulhouse, Paris, Strasbourg et Trélazé) ! La Direction peine à trouver des volontaires.

Point sur la négociation du transfert des salariés Bull SAS vers d'autres sociétés de l'UES Eviden

Selon la Direction, cette négociation, qui avait débuté au dernier trimestre 2025, devrait reprendre dans les prochaines semaines. Pour rappel, dans le cadre de la vente de Bull à l'APE, plusieurs centaines de salariés ont été transférés de Bull SAS vers d'autres sociétés du groupe, avec pour certains un changement de convention collective. Lors de ces transferts, des éléments structurants de leur contrat de travail (classification, modalités de temps de travail, ...) ont été modifiés sans concertation. Les discussions entre la Direction et les Organisations Syndicales doivent précisément faire de ces éléments les prochains thèmes de négociation.

Projets de mise en place de deux DUE : frais de santé et prévoyance

La Direction a dénoncé en 2025 les accords sur les frais de santé et sur la prévoyance. Ces accords

restent applicables jusqu'à la fin du mois d'août 2026, fin de la période de survie. Des négociations entre la Direction et les Organisations Syndicales ont été engagées début 2026 et les projets d'accord issus de ces négociations étaient encore mis à la signature pendant la réunion du CSE. L'issue des négociations étant incertaine, la direction a rédigé deux DUE (décision unilatérale de l'employeur) qu'elle présente au CSE via une procédure d'information consultation, et qui se substituerait aux accords si ces derniers n'étaient pas signés par les organisations syndicales. Vu l'importance et la complexité du sujet et vu les impacts potentiels pour les salariés, le CSE a décidé de recourir à l'assistance d'un expert afin de l'accompagner dans l'analyse de ces projets.

Information- consultation sur le projet d'évolution de l'organisation

La Direction a présenté les contours d'un projet de refonte de grande ampleur de l'organisation d'Atos en France, hors Amplify (consulting) et hors les sociétés de la marque Eviden (MCS, Cyber Produits et Vision IA). Les élus ont décidé de se faire assister par un expert afin de les aider dans l'analyse de ce projet important et de leur permettre de rendre un avis éclairé in fine.

Point d'étape sur la 1ère phase du PSE

La phase de volontariat s'est déroulée du 7 au 28 avril 2026. 20 dossiers en volontariat simple et 57 en volontariat par substitution ont été déposés. Ces dossiers de candidature sont en cours d'examen par la direction.

Infos en direct : <https://www.cfdt-atos.org/>

Pour nous contacter ou pour recevoir régulièrement des informations : cfdt@atos.net, <https://www.youtube.com/cfdt-atos> et notre appli sur le Play Store

Vos élus CFDT au CSE :

Carlos Arauz-Flores (*Sophia*)

Arnaud Blanc (*Cergy*)

Isabelle Belzanne Blanche (*Bezons*)

Carole Hatem (*Echirolles*)

Armen Gh-Arakelian (*Bezons*)

Farid Afraoui (*Bezons*)

Jérôme Bertin (*Bezons*)

Matthieu Chaimbault Oueslati (*Bezons*)

Ségolène Boutin (*Bezons*)

Estelle Coupard (*Bezons*)

Faiza Mecher-Talem (*Pessac*)

Ghania Bekli (*Paris*)

Olivier Balfourier (*Aix*)

Béatrice Russo (*Bezons*)

Adel Klai (*Les Clayes*)

Leila Lfahreh (*Bezons*)



Le " Que s'est-il vraiment dit au CSE " n'a pas vocation à se substituer au procès-verbal détaillé de la réunion. Son rôle est de vous informer rapidement et de façon synthétique des décisions et débats du CSE de l'UES Eviden.

Cette information est faite par les élus de la liste CFDT